

**Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Déposé / Reçu le**

06 JUL. 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise
franconhens de Puyot
Greffe***26089624***

le,

N° d'entreprise : **0540 662 261****Nom**(en entier) : **ABYSSAL PROCESS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue de Hal 7, 1190 Forest****Objet de l'acte : Siège**

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 26/06/2026

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante :

Rue de la Croix de Pierre, 68 - 1060 Saint-Gilles.

Cette modification prend cours le 1/09/2026.

L'assemblée mandate J.Jordens srl / Marion de Crombrughe aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Marion de Crombrughe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/07/2026 - Annexes du Moniteur belge